

Title	«Les besoins des mots» chez Georges Bataille : l'exemple du Petit
Sub Title	ジョルジュ・バタイユにおける「言葉のひと仕事」：『小さきもの』を例に
Author	中川, 真知子(Nakagawa, Machiko)
Publisher	慶應義塾大学フランス文学研究室
Publication year	2009
Jtitle	Cahiers d'études françaises Université Keio (慶應義塾大学フランス文学研究室紀要). Vol.14, (2009.) ,p.48- 63
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20091201-0048

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

« Les besoins des mots » chez Georges Bataille : l'exemple du *Petit*

Machiko NAKAGAWA

Publié dans le cadre du « Dictionnaire critique » que se proposait d'établir à la charnière des années vingt et trente la revue *Documents*, le célèbre article « Informe » rédigé par Georges Bataille précise que le rôle d'un dictionnaire est de définir « les besoins des mots », non pas le sens¹. Aux yeux du secrétaire général de la revue, ce qui compte, c'est en effet la fonction des termes au sein d'une « région du discours² ». Ce travail se traduit par le « mot glissant » : chez l'écrivain, comme le remarque Denis Hollier, rares sont les mots qui à l'intérieur d'un même texte s'emploient avec le même sens³ ; dans son fameux article consacré à Bataille, Jacques Derrida montre comment « une complicité sans réserve accompagne le discours hégélien, le "prend au sérieux"⁴ » jusqu'à ce que « l'écriture majeure » ou « souveraine » disloque le discours significatif en mettant entre parenthèse le sens. S'il en est ainsi, nous pouvons nous attacher à clarifier « les besoins » des mots dans « la foule sans

¹ Georges Bataille, « Informe », *Documents*, n°7, 1929, p.382 ; *Œuvres complètes* (désormais *OC*), tome I, Paris, Gallimard, 1970 (2007), p.217.

² *L'Expérience intérieure*, *OC*, V, 1973 (2002), p.27.

³ Denis Hollier, *La prise de la Concorde. Essais sur Georges Bataille*, Paris, Gallimard, 1974 (1993), p.58.

⁴ Jacques Derrida, « De l'économie restreinte à l'économie générale : un hegelianisme sans réserve », *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, 1967, coll. « Points essais », 1979 (2003), p.371.

repos, affairée, de ces fourmis (les mots)⁵ ». En l'occurrence, la foule des fourmis n'est rien d'autre qu'un livre.

Les années quarante sont pour le bibliothécaire une période où ses écrits commencent à voir le jour sous la forme de livres. *Le Petit* demeure relativement peu connu de son vivant et peu exploré de nos jours, par rapport à *L'Expérience intérieure* publié pourtant la même année. Tiré, sous le pseudonyme de « Louis XXX », seulement à soixante-six exemplaires en 1943, ce « petit » texte composé de fragments et de poèmes répartis en cinq parties mérite tout de même autant d'attention que le texte « théorique » de l'écrivain, tant du point de vue thématique que génétique. Le texte fait appel au mot « petit » à plusieurs reprises ; l'avant-texte⁶ permet de mettre en relief le processus d'écriture à partir des indices matériels, la « gangue » ou le « rebut » des faits⁷. Sans prétendre être exhaustif, notre propos vise à suivre, autour du mot éponyme « petit », le processus d'écriture à travers les manuscrits et le texte.

Informations matérielles des manuscrits

Pour les dossiers du *Petit*, nous devons de nombreuses informations matérielles aux *Œuvres complètes* et à l'édition de la Pléiade qui présentent des

⁵ *L'Expérience intérieure*, *OC*, V, p.27.

⁶ Selon le classement de Pierre-Marc de Biasi, le « dossier de genèse » désigne « l'ensemble matériel des documents et manuscrits se rapportant à la genèse » ; l'« avant-texte » est le résultat d'un travail critique qui rend un dossier de genèse accessible et interprétable ; le « brouillon » signifie l'ensemble des documents qui correspondent à la phase « rédactionnelle » et qui sont consacrés au travail de « textualisation » (*La génétique des textes*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 Littérature », pp.30-33).

⁷ Daniel Ferrer, « Le matériel et le virtuel : du paradigme indiciaire à la logique des mondes possibles », in *Pourquoi la critique génétique ? Méthodes, théories*, M. Contat, D. Ferrer éd., Paris, CNRS Éditions, coll. « Textes et manuscrits », 1998, p.13.

notes détaillées, respectivement rédigées par Thadée Klossowski et par Cécile Moscovitz. Parmi ces dossiers, nous avons pu examiner les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France (désormais BNF) : un carnet débroché intitulé « Le Petit ? », classé comme « Manuscrit n°1 » par la BNF ; le « Carnet n°4 » ou « Carnet 1942-1943 manuscrits de l'Archangélique » ; le « Carnet n°5 » ou « Carnet 1943 Le Prince Pierre »⁸. À cela s'ajoutent, selon C. Moscovitz, les manuscrits conservés au Harry Ransom Humanities Research Center d'Austin (Texas) : deux carnets qui sont différents de l'édition originale et qui suggèrent donc un état ultérieur où Bataille aurait effectué la dernière correction⁹.

Le « Manuscrit n°1 » est un carnet quadrillé format 10,5×16 qui fut découvert dans une enveloppe format 14×19. Il est débroché, folioté par Bataille lui-même de 1 (couverture) à 44 mais les feuillets 12 à 32 ont été perdus. Les feuillets quadrillés sont écrits avec des encres maintenant sépia ou bleue et avec des crayons gris et bleu-clair. Sur la couverture, le titre est marqué : « Le Petit ? », avec un point d'interrogation. Des pages 2 à 11, on trouve une règle intéressante : sur les feuillets pairs l'écriture se fait verticalement et chaque fragment est classé par des lettres d'ordre alphabétique sauf à la page 6, tandis que les feuillets impairs sont écrits horizontalement. Les fragments sur les feuillets pairs ont été repris dans le texte publié. À partir de la page 33, cette alternance disparaît, tout étant écrit horizontalement.

Le « Carnet n°4 » est un carnet quadrillé format 10,5×16 qui porte sur la couverture comme titre « ~~La part maudite~~ Divers surtout Archangélique ». On y trouve les notes pour *L'Expérience intérieure*, *La Part maudite*, et *Le Coupable*, ainsi que des copies de lettres de Bataille adressées probablement à Diane Kotchoubey. Un certain nombre de pages sont datées. Dans ce carnet

⁸ OC, III, 1971 (2002), p.495.

⁹ *Romans et récits*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2004, pp.1157-1159.

apparaissent les poèmes d'« Absence de remords », la quatrième partie du texte final. Ce qui est intéressant, c'est que les poèmes figurent sur de petits feuillets d'un agenda encollés — de manière extrêmement minutieuse puisque chaque feuillet est disposé sur une page de carnet à un intervalle régulier — dans le carnet.

Le « Carnet n°5 », carnet quadrillé du même format que le « Carnet n°4 », comporte une couverture où on peut lire « Le Prince Pierre ~~Appendice du Coupable~~ notes pour la Part maudite ». Avec ce carnet, nous avons trouvé un index fait sans doute par T. Klossowski : « ébauches (?) et plan pour *Le rire de Nietzsche* ; *Part Maudite* (50p) ; *L'Orestie* (11p) ; *La Divinité du rire* (Prince Pierre) ; en tête *Le Petit* ». Entre le « Manuscrit n°1 » et ce carnet s'observe une continuité de l'écriture, car c'est sur la première page que nous avons la troisième version d'« Un peu plus tard », dernière section de notre texte, alors que le « Manuscrit n°1 » place les brouillons pour « Un peu plus tard » à la fin, aux pages 43 et 44. Plus loin dans le « Carnet n°5 », le feuillet 37 est daté « 19/11/42 ». Tout porte à croire que la rédaction du *Petit* doit avoir été entamée avant le 19 novembre 1942¹⁰.

Remarques générales

D'un point de vue global, ces brouillons témoignent d'une écriture méticuleuse, bien ponctuée et régulière¹¹. Ce qui nous frappe, ne serait-ce

¹⁰ En 1942, Bataille passe les mois de septembre et de novembre à Panilleuse à cause de la tuberculose (Georges Bataille, « Aristide l'aveugle le mort », *Romans et récits*, *ibid.*, p.404). Dans *Le Petit*, il y a en fait un passage dans lequel le scripteur fait mention de son hébergement temporaire (« En ce moment j'habite à ... chez des paysans », OC, III, p.48). D'où l'hypothèse que c'est en Normandie que se situe le village où séjourne le scripteur de notre texte.

¹¹ Comme les manuscrits de Nietzsche, qui montrent une écriture soignée, telle que la calligraphie, et qui permettent d'« observer la persistance, dans l'Europe de la fin du XIX^e siècle, des conventions sociales de l'écriture » (Louis Hay, *La littérature des*

qu'en feuilletant les pages, c'est la disposition typographique. Pour le « Manuscrit n°1 », les deux sens de l'écriture, vertical ou horizontal, pourraient signifier, comme le suppose C. Moscovitz, la coexistence de deux projets sur un même support¹². D'un autre côté, le souci de la disposition typographique est remarquable chez Bataille, comme le montrent les poèmes dans le « Carnet n°4 » dans lequel tous les feuillets sont encollés à un intervalle régulier sur la page. Par ailleurs, le même souci de la configuration s'observe dans le « Manuscrit n°169 », manuscrit de *La Tombe de Louis XXX*, composé de soixante-deux feuillets dactylographiés où on trouve un placard, fabriqué par Bataille lui-même, de papier plié qui permet d'imaginer comment le blanc sera disposé sur chaque page.

Selon la critique génétique, il y a en général deux principes de rédaction : d'une part le principe de « programmation scénarique » qui se fonde sur un plan anticipé ; d'autre part la méthode de « structuration rédactionnelle » qui procède d'une écriture au fil de la plume, « réfractaire à toute programmation initiale ». L'écrivain pratiquant le premier type d'écriture tel que Zola et Flaubert laisse donc des documents de préparation alors que le deuxième type d'écriture exige, comme c'est le cas chez Kafka ou Stendhal, une réécriture à chaque relecture. Vu ses manuscrits, le procédé bataillien appartient plutôt à « structuration rédactionnelle¹³ ». Cela n'empêche pas toutefois qu'il existe une volonté consciente de composer un livre, dès la première page du « Manuscrit n°1 »¹⁴:

écrivains. Question de critique génétique, Paris, José Corti, 2002, p.180), peut-on voir dans les brouillons de Bataille un fruit de sa formation ?

¹² *Romans et récits, op.cit.*, p.1158.

¹³ Pierre-Marc de Biasi, *La génétique des textes, op.cit.*, p.32, 33.

¹⁴ « Manuscrit n°1 », folio 2 (BNF). À reproduire partiellement les brouillons, nous allons emprunter la méthode à la transcription diplomatique dont le code est le suivant : une biffure est reproduite par biffure ; les ajouts sont mis entre les signes « < > » ; les

comique
est ~~puéril~~ tout les choses mon livre/ ma conduite

1. d ~~Il serait~~ Combien il ~~serait puéril~~ de retourner la situation et de m'expliquer par la

2. névrose. Celui qui le [mot illisible]/fait a comme moi (comme Marie ou Jésus) un « petit »...

À la fin de la ligne 1, le pronom personnel « me » est rayé et remplacé par « mon livre » et finalement par « ma conduite ». Cela dit, les trois entités font partie du même paradigme. Le deuxième choix « mon livre » signale qu'un plan du livre existe, déjà en ce début de carnet, du moins en gestation.

Au milieu du « Manuscrit n°1 », on voit ce livre être baptisé en cours d'écriture :

Sans doute

1. ~~En devinant~~ il est plus criminel plus
Le petit suivi de cinq épilogues

2. droit, plus à la merci de hasard, dans / dont une préface à l'Histoire de l'œil

3. nulle dangers. Bien¹⁵

L'ajout de deux lignes à l'encre noire introduit d'emblée le projet du « livre » : « Le petit suivi de cinq épilogues dont une préface à l'Histoire de l'œil [sic] » (l'interligne 1-2, 1.2). Mais le texte final n'a que quatre parties qui suivent une longue section, intitulée « Le Mal » : « Premier épilogue », « W.C. ou la préface à *L'Histoire de l'œil* », « Absence de remords » et « Un peu plus tard ».

ajouts et réécritures interlinéaires sont reproduits en corps plus petit ; les unités réécrites en surcharge sont précédées par un signe « / » ; les unités non-déchiffrées sont signalées par « mot illisible ».

¹⁵ « Manuscrit n°1 », folio 37 (BNF).

Cela revient à dire que la composition de notre texte peut s'expliquer par l'apposition des épilogues multiples.

1. ~~méfiez-vous de votre lecture~~ ^{ee} si petit
~~'a pu mener~~
2. livre ne ~~peut~~ vous ~~conduire~~ qu'où vous allez¹⁶.

L'énoncé « si petit livre » renvoie ici aussi au plan qui met en place ce qui est en train de se faire. Que le présent « ne peut » soit substitué par le passé composé « n'a pu », cela implique que cette page fait partie de l'épilogue. Écrite à la deuxième personne, la section tient compte de la présence du lecteur. En effet, sur la même page, se lit un appel au récepteur : « Exercez-vous devant la glace. Lisez devant la glace à haute voix [...] En peu de temps, vous ne verrez plus un terrible visage mais une expression indéchiffrable¹⁷ ».

La disposition typographique, le plan du livre et le lecteur semblent ainsi occuper une place stratégique dans ces brouillons.

Le « petit » dans les manuscrits

Les extraits repris ci-dessus nous montrent en contrepoint le terme « petit » sous diverses formes. Au folio 2, il s'agit du nom entre guillemets accompagné d'un article indéfini (« Celui qui le fait a comme moi (comme Marie ou Jésus) a un "petit" ») ; le folio 36 présente avec l'article défini le nom (« le petit suivi de cinq épilogues ») ; dans le dernier exemple, ce mot est employé en tant qu'adjectif qui accompagne le substantif « livre » (« si petit livre »). Le deuxième emploi indique de toute évidence le titre, le troisième parlant de la qualité ou de taille du livre. Quant au premier, le terme, suscitant de multiples

¹⁶ « Manuscrit n°1 », folio 36 (BNF).

¹⁷ « Manuscrit n°1 », folio 36 (BNF).

interprétations, fait penser à un organe humain sur lequel on reviendra plus tard. Au folio 6, le « petit » devient abstrait :

1. ~~Dans la~~ Le rêve que la société ne touche plus en rien au
2. fond de l'être, qu'on y touche individuellement. C'est ce que
3. signifie la souveraineté du « petit » (plus de souveraineté
4. dans la société.
- [...]
5. Le combat du "petit " soutienne l'homme au fond de lui-même¹⁸.

Mis entre guillemets, de même que dans l'exemple précédent, « le "petit" » s'emploie ici néanmoins de manière différente d'« un "petit" », dans la mesure où le contexte oriente la lecture selon laquelle « le "petit" » est quelque chose qui s'oppose à la société (1.3, 4). En même temps, le sens d'« un "petit" » ne disparaît pas complètement, pour autant que rien n'interdit de les interpréter dans le même sens. La « souveraineté du petit » se retrouve dans le folio 12 :

1. d ~~Rayonnement d'agonie~~ La souveraineté méconnue du petit, sa divinité
2. de certitude impossible.
3. e <Le petit :> R/rayonnement d'agonie, même de mort, rayonnement d'une étoile morte, ~~le~~
c'est
4. ~~petit signifient~~ la splendeur du ciel annoncée par la mort (ou la beauté du jour ~~par~~
5. ~~un orage noir~~ un crépuscule par un orage noir.

¹⁸ « Manuscrit n°1 », folio 6 (BNF).

Le folio 12 paraît constituer, pour sa part, une définition du terme. Les réécritures, les ratures ou l'ajout reflètent un subtil changement de la position du « petit ». Au début « le petit » est mis en apposition avec « Rayonnement » (1.3, 4). Mais le nom est biffé pour figurer en tête avec les deux points (1.3). En outre le remplacement du verbe « signifient » par l'énoncé « c'est » (l'interligne 3-4) lie plus directement « rayonnement [...] » (1.3) à « la splendeur du ciel [...] » (1.4, 5).

Une telle diversité dans l'emploi du mot titre, constatée à travers les manuscrits, nous confronte au phénomène de surdétermination, c'est-à-dire à l'impossibilité de déterminer le sens. Le processus progresse : les brouillons entrent dans une phase éditoriale et s'achèment vers l'état de texte.

Le « petit » dans le texte

Rappelons que *Le Petit* fut publié en 1943, sans nom d'éditeur, sous le pseudonyme de Louis XXX, antidaté de 1934 et tiré à soixante-six exemplaires dont treize hors commerce. La fausse datation peut s'expliquer par le souci d'éviter la censure et de « s'inscrire dans une tradition vivace depuis le XVIII^{ème} siècle », comme l'explique Gilles Philippe dans la notice pour *Madame Edwarda*¹⁹. En 1963, Jean-Jacques Pauvert publia ce texte pour la première fois sous le nom de Bataille avant que Gallimard ne l'inclût dans les *Œuvres complètes* et l'édition de la Pléiade.

Le sens du « petit » varie selon les fragments. Le « petit » apparaît tout d'abord comme un terme de maison close qui désigne le petit trou, l'anus²⁰.

Un jour, une fille nue dans les bras, je lui caressai des doigts la fente du derrière.
Je lui parlai doucement du « petit ». Elle comprit. J'ignorais qu'on l'appelle ainsi,

¹⁹ *Romans et récit, op.cit.*, p.1115.

²⁰ Voir Lucien Rigaud, *Dictionnaire de l'argot moderne*, Paris, P. Ollendorff, 1881, <http://www.archive.org/stream/dictionnaire-dargot-00rigaudoft#page/286/mode/2up> .

quelquefois, dans les bordels²¹.

Ce fragment désigne le référent du « "petit" » qui est « la fente du derrière ». Mais cette référence ne recouvre pas le signifié du « "petit" » dès lors qu'en disposant du terme, le « je » ne prend pas encore en compte le sens argotique et que les guillemets encadrent le mot. Ces signes de ponctuation composent la matérialité de « l'hétérogénéité montrée » — formes qui « inscrivent "de l'autre" » dans le discours²² — en ce qu'ils sont employés pour introduire le discours rapporté ou la citation, comme pour mettre en valeur un mot. Pour la fonction de mise en valeur, Jacqueline Authier-Revuz distingue deux emplois : la notation de l'autonymie simple et le marquage de modalisation autonymique. Ce dernier emploi consiste à montrer « l'auto-représentation du dire d'un élément X » et « l'autonomie intervenant dans cette représentation²³ ». Les guillemets qui entourent le terme « petit » signifient que celui-ci ne va pas de soi. Cela offre une quantité d'interprétations que l'on ne peut pas fixer sur un sens et qui fait diverger l'énoncé.

Or, le pronom qui renvoie à « la fente du derrière » ou bien à l'anus lui-même fait entrevoir le reste du sens, parce que, mis en lettre majuscule, ce signe fait intervenir le code traditionnel selon lequel les majuscules se mettaient à « "ceux qui le méritaient", religion, majesté, prestige, autorité, (mots nobles)²⁴ ». En d'autres termes, le pronom mis en lettres majuscules

²¹ *OC*, III, p.38.

²² Jacqueline Authier-Revuz, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n°73, 1983, p.98.

²³ Jacqueline Authier-Revuz, « Le guillemet, un signe de "langue écrite" à part entière », in *À qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-15 mars 1997)*, J.-M. Defays, L. Rosier, F. Tilkin éd., Paris-Bruxelles, Duculot, 1985, p.375.

²⁴ Nina Catach, *La ponctuation*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1994, p.85.

implique qu'il se réfère au « sacré ».

Si j'évoque une enfance souillée et enlisée, condamnée à dissimuler, c'est la voix la plus douce en moi qui s'écrie : je suis moi-même le « petit », je n'ai de place que caché²⁵.

Ici l'argot sexuel fonctionne toujours en tant qu'objet dérobé, tandis que l'emploi du terme ajoute une autre dimension : le « "petit" » s'identifie au « je ». En citant cette séquence et les énoncés qui suivent « la tendresse du petit condamné à la mauvaise conscience²⁶ », Gilles Mayné rappelle les expressions « petit vaurien » ou « petit morveux » pour remarquer que ce terme peut s'interpréter, au moins à la surface du langage, comme un gamin arrogant²⁷. Pour C. Moscovitz, outre « l'appellation familière et argotique de l'anus et de la sodomie²⁸ », ce mot devient le nom de Dieu et son fils — son « petit » — Jésus Christ. Car, comme l'indiquent les énoncés « Ce Dieu qui sous ses nuées nous anime est fou. Je le sais, je le suis²⁹ », l'instance du « je » se superpose à celle de Dieu, non sans équivoque parce que le pronom « le » pourrait désigner à la fois « Dieu » et « fou »³⁰. Dans un autre fragment, le « petit » est mis en équivalence avec l'angoisse et la mort, auréolées de lumière.

Le « petit » : rayonnement d'agonie, de la mort, rayonnement d'une étoile morte, éclat du ciel annonçant la mort — beauté du jour au crépuscule sous des nuages

²⁵ OC, III, p.38.

²⁶ *Ibid.*, p.38.

²⁷ Gilles Mayné, *Georges Bataille, l'érotisme et l'écriture*, Paris, Descartes & Cie, 2003, p.164. Il faut noter aussi que les locutions comme « petit morveux » ou « petit connard » peuvent servir d'injure adressée à un adulte.

²⁸ Cécile Moscovitz, *op.cit.*, p.1140.

²⁹ OC, III, p.39.

³⁰ Cécile Moscovitz, *op.cit.*, p.1143.

bas, averse chassée par le vent³¹.

Il s'agit d'une dernière étape dont nous avons déjà examiné l'autre version. Les deux points mis après un mot introduisent une série de phrases nominales dans lesquelles chaque énoncé se soude par un enchaînement des lexèmes qui pourraient être rapprochés par des sèmes communs à savoir /lumière/ (« rayonnement / étoile / éclat du ciel / beauté du jour ») ou /souffrance/ (« agonie / la mort »).

Les deux points, un signe « fermant et ouvrant », remplissent, selon les cas, des fonctions syntaxique, sémantique et énonciative. Sa fonction syntaxique consiste à remplacer une virgule ou un point virgule, éliminant les subordinants ; ce signe peut aussi présenter un rapport logique dépendant du contexte qui entraîne la polysémie ; il peut introduire aussi la voix de l'autre, c'est-à-dire la citation ou le discours rapporté. La polyvalence des deux points offre à l'écriture des caractéristiques propres aux textes³².

En l'occurrence, il y a, à première vue, une rupture entre « le "petit" » et les énoncés qui suivent, une rupture d'autant plus grande que, bien que d'après l'usage les deux points employés ici semblent avoir pour fonction d'établir une relation logique, soit d'énumération, soit d'exemplification, le signifié du « "petit" » ne coïncide avec aucun énoncé qui suit. Du reste les deux-points, permettant de faire l'économie de certaines expressions, rendent encore plus difficile de jeter le pont entre les deux sections. En un sens, cette impossibilité appelle la reprise et la reformulation des lexèmes. Et les guillemets marquent

³¹ OC, III, p.40.

³² Albert Maquet, « Jean-Paul Sartre et les deux points », *Vie et langage*, n°210, 1969, pp.497-500 ; Lislotte Pasques, « Du manuscrit à l'imprimé et à la lecture de l'auteur. À propos de la ponctuation de *Ma cordonnrière* de Marcel Jouhandeau », *Langue française*, n°45, 1983, pp.98-112 ; Jacques Drillon, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p.308.

ici aussi le terme qui « ne va pas de soi ».

Tant il est vrai que le lien entre « le "petit" » et sa reformulation paraît brisé. Cependant, il existe une forte continuité jetée au-dessus du gouffre de la rupture que produit l'hétérogénéité ou le glissement du sens. Dans *Le Petit*, on observe, pour ainsi dire, une tension cristallisée : un lien au sein de la rupture. Ce sont les deux points et les guillemets qui servent entre autres à sceller cette continuité par-delà la discontinuité produite par les lexèmes employés.

L'angoisse qui est aussi le « petit » trouve écho dans la douleur du père du locuteur de « W.C. » et par là celle de son fils, le « petit ».

Ce qui fait m'abat d'avantage : avoir vu, un grand nombre de fois, chier mon père. [...] Il arrivait que les « douleurs fulgurantes » lui arrachent un cri de bête, élançant sa jambe pliée qu'il étreignait en vain dans ses bras³³.

Ainsi, le « petit » est un mot « glissant » : susceptible de sens multiples, il revient sur un trou vide, lié à l'excrétion, à la matière basse. Ce qui nous intrigue particulièrement dans notre texte, c'est que le « haut » ou le « sacré » s'enracine explicitement et implicitement dans le contexte chrétien. Explicitement, car en dehors de la mention à Jésus et Marie dans le « Manuscrit n°1 », nous pouvons lire un fragment suivant : « Les deux images les plus communes : la croix, la queue³⁴ ». Implicitement, car la notion du « petit » est inhérente à la doctrine chrétienne qui s'exprime par exemple dans un passage bien connu de l'*Évangile selon Luc* :

Une question leur vint à l'esprit : lequel d'entre eux pouvait bien être le plus grand ? Jésus, sachant la question qu'ils se posaient, prit un enfant, le plaça près de lui, et leur dit : « Qui accueille en mon nom cet enfant, m'accueille moi-même ; et qui m'accueille, accueille celui qui m'a envoyé ; car celui qui est le plus petit

³³ OC, III, p.60.

³⁴ *Ibid.*, p.43.

d'entre vous, voilà le plus grand »³⁵.

Le principe selon lequel le plus petit est le plus grand constitue, en quelque sorte, le cœur du christianisme³⁶. Par ailleurs, le pseudonyme s'allie aussi bien à ce « projet » de s'enfoncer dans une terre chrétienne. « Louis XXX » fait penser, bien entendu, au statut royal, à un « roi abâtardi, "dé-généré" par l'accumulation des générations³⁷ » et à un descendant de Louis XVI, le roi décapité. D'autre part, « Trente » est le nom de la ville italienne où de 1545 à 1563 a eu lieu le célèbre concile et que Bataille visita avec Colette Peignot³⁸ en 1934, puis avec Diane Kotchoubey en 1944³⁹. En 1945, un recueil de poèmes fut composé et nommé *La Tombe de Louis XXX*. Les titres des parties sont fort marqués par le christianisme, autant que *Le Coupable* ou *La Somme athéologique* : les poèmes, « L'oratorio », « Le Livre » et « La méditation ». Dans « Le Livre » on trouve le poème suivant : « *Je bois dans ta déchirure / et j'étale tes jambes nues / je les ouvre comme un livre / où je lis ce qui me tue*⁴⁰. » Suivant le plan initial, la photographie d'une vulve devait être mise

³⁵ *Évangile selon Luc*, 9.46-48, Traduction œcuménique de la Bible, p.1484.

³⁶ La polyvalence du terme « petit » ne va pas sans évoquer un autre texte de Bataille : *L'anus solaire*. Écrit une quinzaine d'années avant, celui-ci signale que cette thématique existe déjà : « *L'anneau solaire* est l'anus intact de son corps à dix-huit ans auquel rien d'aussi aveuglant ne peut être comparé à l'exception du soleil, bien que l'*anus* soit la nuit. » (OC, I, 1970 (2007), p.86.) On se contentera ici de nommer le titre et ce passage, mais il convient bien entendu d'envisager un examen plus approfondi.

³⁷ Gilles Mayné, *Georges Bataille, l'érotisme et l'écriture*, op.cit., p.171.

³⁸ *Romans et récits*, op.cit., p.1140.

³⁹ Ainsi que l'on apprend par « Le journal » publié dans *Sur Nietzsche* (OC, V, p.127, cité par Denis Hollier, *La prise de la Concorde. Essais sur Georges Bataille*, op.cit., p.239).

⁴⁰ *La tombe de Louis XXX*, OC, IV, 1971 (2002), p.161. C'est l'auteur qui souligne.

après ce poème⁴¹.

Le discours bataillien « prend au sérieux » le dogme chrétien jusqu'à reprendre son essence à la lettre. Il en résulte que « le petit » apparaît comme la limite : la matière basse transgresse le noyau du haut ; l'essence du plus haut est en même temps la matière tant dissimulée que basse, l'anus. Aux yeux de Bataille, c'est cette coïncidence impossible, « *coincidentia oppositorum* »⁴² que comporte le sacré « archaïque » gardant une valeur à la fois sublime et odieuse. Mais dans le domaine de « la pensée réfléchie », ce dualisme change de nature parce que le sacré n'est plus lié qu'aux forces pures et divines tandis que les éléments funestes représentent le profane. En conséquence, une telle altération des valeurs rend le monde de l'esprit intelligible et stable, en constituant ainsi la source de la morale. C'est la matière qui assume la division :

La division en faste et néfaste se retrouve dans le monde de la matière, où la forme sensible est tantôt saisissable (dans son identité avec elle-même et avec sa forme intelligible et dans son pouvoir d'opération), et tantôt n'est pas saisissable, demeure mouvante, dangereuse et imparfaitement intelligible, n'est que hasard, violence, et menace de destruction les formes stables et opératoires⁴³.

⁴¹ *Ibid.*, p.386 ; « Manuscrit n°169 » (BNF).

⁴² Marie-Christine Lala, « La pensée de Georges Bataille et l'œuvre de la mort », *Littérature*, n°58, 1985, p. 70 ; « Bataille et Breton : le malentendu considérable » in *Surréalisme et philosophie*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1992, pp.53-56 et p.58, 59 ; Philippe Sabot, « Georges Bataille, *Histoire de l'œil*. La pensée dans le souterrain », *Pratiques d'écriture, Pratiques de pensée. Figures du sujet chez Breton / Éluard, Bataille et Leiris*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2001, pp.103-169 ; « Extase et transgression chez Georges Bataille », *Savoirs et clinique*, n° 8, 2007, p.91.

⁴³ *Théorie de la religion*, OC, VII, 1976 (2002), p.326.

Dans l'ère de l'intelligence où nous vivons, la matière ouvre une dimension du sacré. À l'intérieure du domaine discursif, la panoplie des sens du mot « petit » tend à provoquer la divergence, de la même manière que la matière basse.

Conclusion

Telles sont les « besognes » du mot « petit » : mettre en œuvre un mouvement transgressif et « *coincidentia oppositorum* », la coïncidence impossible des opposés. Cette tâche, conçue comme un trait dominant de l'écrivain « maudit », exige un projet. Le « principe de l'expérience intérieure » est, affirme Bataille, de « sortir par un projet du domaine du projet⁴⁴ », projet qui consiste de prime abord à aller au bout de la pensée discursive pour l'abolir. L'écriture « souveraine » que voit J. Derrida dans la tentative bataillienne de parler au sein du monde discursif, tout en épuisant la construction hégélienne, la philosophie du « projet »⁴⁵, n'entre-t-elle pas dans cette stratégie ? Nous avons vu effectivement dans la matérialité des brouillons et du texte comment Bataille procède à ce travail. Méthode et violence y sont nécessaires, mais une « méthode transgressive » et une « violence méthodique⁴⁶ ». De l'ajout ou de la rature aux signes de ponctuation, il n'y a rien qui ne participe de ce travail délicat et difficile qui se fait autour du mot glissant — dans notre texte, le « petit » — et qui pourrait être qualifié de « combat du "petit" » pour soutenir « l'homme au fond de lui-même ».

⁴⁴ *L'Expérience intérieure*, OC, V, p.60.

⁴⁵ Jacques Derrida, « De l'économie restreinte à l'économie générale : un hegelianisme sans réserve », *op.cit.*, p. 370, 371, p.383, p.385.

⁴⁶ Georges Didi-Huberman, *La ressemblance informe. Ou le gai savoir visuel selon Georges Bataille*, Paris, Macula, 1995, p.36, p.168.